

Périscolaire : parents, enfants et enseignants, tous perdants



Par Cécile Da Costa

12 février 2019 à 15h48



Depuis l'annonce de la grève illimitée des agents de la CTOS et de la COM, l'organisation dans les écoles du premier degré est largement impactée. Lorsque les écoles ne sont pas bloquées, elles ne peuvent pas assurer l'animation du périscolaire, le service de cantines ou encore le nettoyage des salles. Depuis plus d'une semaine, parents et enseignants tentent de s'organiser tant bien que mal.

«La situation est catastrophique». Interrogé sur les conséquences de la grève illimitée lancée par les agents de la CTOS depuis mercredi 30 janvier, Dominique Boyer, inspecteur chargé du premier degré, déplore la «situation critique» dans laquelle se trouvent les écoles du premier degré. Alors qu'ils viennent déposer leurs enfants, des parents découvrent avec surprise les grilles de certaines écoles fermées et cadenassées par les grévistes. «Ça dépend des jours, les grévistes viennent bloquer une école, mettre de la colle dans les serrures et cadenasser les entrées des cantines» explique la Collectivité. La grève de ces agents responsables de l'animation, de la surveillance et du nettoyage des écoles résulte de la non-prolongation de certains contrats à durée déterminée. Leur inégale répartition dans les différentes écoles et aux différents postes entraîne aussi d'importantes perturbations. «Les agents sont parfois 4 à 5 fois plus nombreux sur certains postes comme la restauration scolaire par exemple», rapporte une parente d'élèves. «A l'inverse, il sont trop peu là où il y a un réel besoin comme la surveillance et le périscolaire». Certaines écoles se retrouvent donc plus impactées que d'autres. Alors que certaines peuvent encore assurer un service minimum, d'autres voient notamment leurs activités périscolaires suspendues.

«JE PERDS 4 HEURES DE TRAVAIL PAR JOUR»

Dans certaines écoles où le service minimum est assuré, «Le périscolaire se résume à de la garderie (...) parce qu'il n'y a pas assez de personnel», témoigne la mère de deux enfants scolarisés dans le premier degré. Depuis la grève, les parents qui avaient déboursé 50 euros pour l'année ne reçoivent pas la prestation pour laquelle ils avaient payé et doivent s'organiser eux-mêmes pour récupérer leurs enfants à la fin de la journée. «Certains parents arrivent à s'organiser entre eux ou envoient leurs enfants chez les voisins ou des amis. D'autres ne travaillent pas, pour eux c'est plus simple», explique Angèle Hodge, la présidente de l'Union des parents d'élèves de Saint-Martin (UPESM). Au-delà de l'organisation scolaire, la grève impacte largement l'organisation familiale d'un grand nombre d'habitants. «Je perds 4 heures de travail par jour» nous explique une parente d'élèves. Mère de deux enfants de 4 et 7 ans et travaillant à son compte, elle n'a pas eu d'autre choix depuis le début de la grève que de travailler à temps partiel pour pouvoir récupérer ses enfants le midi, faute de service à la cantine scolaire, et le soir. Pour elle, la grève n'a pas seulement eu un impact familial, mais aussi financier puisque son salaire a été divisé par deux. Le problème, selon Angèle Hodge, est dû à la mauvaise organisation du service périscolaire sur l'île. «Il y a trois différents types d'agents dans une école, et tout le monde se renvoie un peu la balle», constate-t-elle avant d'ajouter que «pour le périscolaire, il n'y a toujours pas de solution».

SERVICE MINIMUM ASSURE PAR LES ENSEIGNANTS

Dans cette situation quelque peu chaotique, «l'organisation des activités périscolaires n'est pas la préoccupation principale», comme l'explique Pascale Alix Laborde, présidente de la CTOS. La priorité pour elle est de gérer l'accueil des élèves le matin, leur encadrement lors de la pause méridienne et leur surveillance le soir. Pour le moment, les agents non-grévistes et certains enseignants tentent d'assurer un service minimum par eux-mêmes. «Le midi je suis obligée de rester plus tard, le temps que tous les parents viennent chercher leurs enfants, et le soir c'est pareil», révèle Valérie Boucaut, enseignante en école maternelle et représentante syndicale du SNUIPP (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège). «Je ne tolérerai plus ça. On ne compte plus les heures supplémentaires, qui ne sont même pas payées» ajoute-t-elle. C'est, selon elle, dans les écoles maternelles que la situation est la plus urgente. «Il faut rapidement trouver une solution. En classe je suis seule pour assurer la surveillance, l'animation et l'enseignement», regrette l'enseignante, expliquant qu'elle est normalement assistée par des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), eux aussi en grève. Elle exige ainsi qu'un service minimum soit mis en place afin de pouvoir «travailler dans de bonnes conditions».

UN TAUX D'ABSENTEISME EN HAUSSE

«Le manque de cantines et de nettoyage sont des soucis encore plus graves que le manque de périscolaire» estime Angèle Hodge. Alors que la cuisine centrale fonctionne

toujours, toutes les cantines scolaires de l'île ne peuvent pas assurer le service et l'encadrement des élèves, faute de personnel. «Le problème c'est que cela augmente le taux d'absentéisme» explique la représentante des parents d'élèves. «Les parents viennent récupérer leurs enfants le midi mais ne peuvent pas forcément les ramener l'après-midi. Parfois, ils ne viennent pas du tout» ajoute-t-elle. Au problème de restauration s'ajoute aussi celui du nettoyage des salles et des toilettes, habituellement assuré par les agents de la CTOS. «Si les écoles sont ouvertes, il y a un minimum d'hygiène à respecter» s'indigne Angèle Hodge. Pendant plusieurs jours, le nettoyage des écoles du premier degré n'avait pas pu être assuré. «Une entreprise privée de nettoyage a été sollicitée pour aider les non-grévistes» a assuré la Collectivité, «ce service exceptionnel sera maintenu tant que la grève se maintiendra». Mais pour Valérie Boucaut, le nettoyage effectué dans l'école maternelle où elle travaille n'est pas suffisant. «Ce n'est pas mon travail de faire le ménage ou même de m'occuper des élèves qui veulent aller aux toilettes » souligne-t-elle, réclamant que «chacun assume ses responsabilités». Dans ces conditions, ce sont les élèves qui semblent être les plus impactés. «Certains enseignants décident de ralentir le rythme des cours à cause du nombre d'absents» explique une parente d'élèves. «Ce sont donc les enfants présents qui se retrouvent pénalisés».

LANCEMENT DU PLAN MERCREDI : « C'EST LE CADET DE NOS SOUCIS »

«Des loisirs à forte ambition éducative». C'est le projet du Plan Mercredi lancé par le gouvernement en juin dernier. Mostafa Fourar, recteur de la région académique de Guadeloupe, annonçait le 11 janvier dernier l'instauration de ce plan dans les Îles du Nord «pour que tous les enfants puissent bénéficier d'activités propices à leur épanouissement et à leur réussite».

Ce dispositif mis en place dans les régions françaises depuis la rentrée 2018 cherche à offrir à tous les élèves de la maternelle au CM2 des activités de qualité dans les domaines artistique, culturel, sportif et scientifique. Ce plan national vise à organiser les activités périscolaires du mercredi autour d'une vision commune entre l'État et les collectivités. Les objectifs sont donc de promouvoir le caractère éducatif du périscolaire, favoriser l'accès à la culture et au sport des enfants scolarisés et réduire les fractures sociales et territoriales.

Mais à ces ambitions se heurte l'actualité saint-martinoise. «Avec tout ce qui se passe en ce moment, le Plan Mercredi c'est le cadet de nos soucis», explique Dominique Boyer, inspecteur chargé du premier degré. Le constat est aussi sans appel du côté de la CTOS. «Pour le moment, ma préoccupation principale est de mieux organiser le périscolaire actuel et de mieux répartir les agents dans les écoles» explique Pascale Alix Laborde, présidente de la CTOS. «Je ne sais pas encore si on va le mettre en place» ajoute-t-elle «Il y a déjà des associations qui s'occupent des enfants le mercredi, il ne faut pas que la mise en place du Plan empiète sur leur travail». Dominique Boyer, lui, pointe plutôt du doigt des préoccupations économiques. «Il y a peu de chances qu'il soit gratuit, et il n'y a pas assez de moyens au niveau de la Collectivité et de l'enseignement» déclare-t-il. Mais si le Plan Mercredi venait à s'instaurer sur l'île dans une version payante, il perdrait ainsi une de ses visées initiales qui cherche à réduire les fractures sociales en proposant un plan «pour tous».